



Fédération des
producteurs d'œuf
du Québec



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Dévoilement de la version préliminaire du Code de pratiques pour les poules pondeuses

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'ŒUFS DU QUÉBEC ET LE CONSEIL CANADIEN DU COMMERCE DE DÉTAIL SATISFAITS DU TRAVAIL RIGOREUX ET CONSENSUEL

Longueuil, le 30 juin 2016 – La Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ) et le Conseil canadien du commerce de détail (CCCD) sont satisfaits du travail rigoureux et consensuel qui se dégage de la version préliminaire du Code de pratiques pour les poules pondeuses dévoilée aujourd'hui par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

Une démarche sérieuse et rassembleuse

Amorcée depuis avril 2012, la révision du Code de pratiques pour les poules pondeuses a été effectuée par un comité de près d'une vingtaine d'experts, composé notamment de vétérinaires, transporteurs, producteurs agricoles, détaillants, chercheurs, organismes voués au bien-être animal et représentants gouvernementaux.

« Nous sommes d'avis que ce Code renouvelé représente un outil de référence rigoureux, scientifiquement éclairé et consensuel visant à améliorer continuellement la manière dont les producteurs d'œufs prennent soin de leurs poules pondeuses. Cette démarche, empreinte d'un profond esprit de collaboration, a regroupé les principaux acteurs de la filière des œufs de consommation au Canada en conjuguant raisonnablement les diverses réalités des producteurs d'ici comme celles d'ailleurs au Canada. C'est maintenant au tour de la population de participer à la période de consultations qui s'amorce », a déclaré Paulin Bouchard, président de la FPOQ.

« Le Conseil canadien du commerce de détail salue la publication de la version pour commentaires publics du Code pour les poules pondeuses » dit Nathalie St-Pierre, directrice générale pour le Québec du CCCD. « Le CCCD appuie le processus d'élaboration des Codes et soumettra des commentaires dans le cadre de la consultation publique. Le CCCD reconnaît la valeur du Code pour ce qui est de définir des exigences appropriées pour le logement des pondeuses », de conclure M^{me} St-Pierre.

Une période de consultations de 60 jours débute

La population est invitée à participer à la consultation qui s’amorce dès maintenant, et ce, jusqu’au 29 août 2016. Il s’agit d’une occasion pour quiconque s’intéresse à ces questions d’émettre des recommandations sur la version préliminaire du Code. La FPOQ prendra connaissance des dispositions du Code et compte déposer un mémoire dans les semaines à venir.

Pour obtenir la version préliminaire du Code, consultez le www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/poules-pondeuses

À propos de la Fédération des producteurs d’œufs du Québec

Créée en 1964, la Fédération des producteurs d’œufs du Québec représente 113 producteurs d’œufs de consommation dont les fermes sont réparties sur l’ensemble du territoire. Le cheptel québécois s’élève à plus de 4,8 millions de poules pondeuses et la production annuelle totalise près de 1,5 milliard d’œufs.

-30-

Pour information :

Fédération des producteurs d’œufs du Québec
Benjamin Gagnon, conseiller aux communications
bgagnon@upa.qc.ca et 438 494-1210

Conseil canadien du commerce de détail
Philippe Dion, conseiller, Communications et
Politiques publiques
pdion@cccd-rcc.org et 514-449-3008